

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 19 juillet 2010 D - 20100436

Conseillers en exercice : **61**Date de Publicité : 20/07/2010

Reçu en Préfecture le : CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 19 juillet Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, (quitte la séance de 15 h 50 à 16 h 50) M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC´H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, (présent jusqu'à 16 h 40), Mme Chafika SAIOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Paola PLANTIER, Mile Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN,

Excusés:

M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Fabien ROBERT, Mme Marie-Françoise LIRE, Mme Sylvie CAZES, Mme Constance MOLLAT, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Reconstruction de la Crèche Ginestous. Signature des marchés et de l'avenant au marché de maîtrise d'oeuvre. Autorisation.

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre la reconstruction de la crèche Ginestous, dont le coût est estimé à 2 375 200 € H.T, la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique a lancé un appel d'offres ouvert, sur la base d'un dossier de consultation élaboré par l'équipe de maîtrise d'œuvre GIET ARCHITECTURES/GIES ARCHITEKTEN BDA/ARTECH/ENERCO/CONSEILS.

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la Commission d'Appel d'Offres a classé en premier l'offre des sociétés suivantes :

Lot n° 1	Démolitions – Désamiantage Société DONITIAN pour un montant de 80 550,22 € T.T.C.
Lot n° 2	Fondations - Gros oeuvre – VRD fondations dallage, terrrassements réseaux enterrés, superstructures, ouvrages de finitions Société ARICI pour un montant de 727 555,50 € T.T.C.
Lot n° 3	Enveloppes bois extérieure Société COPPET pour un montant de 269 381,06 € T.T.C. (base + option)
Lot n° 4	Menuiserie Bois Extérieure Société NIETO pour un montant de 105 243,48 € T.T.C.
Lot n° 5	Etancheité-Couverture-Zinguerie Société SMAC pour un montant de 255 542,63 € T.T.C. (offre de base + options)
Lot n° 6	Serrurerie Société EGM pour un montant de106 994,16 €T.T.C.
Lot n° 7	Plâtrerie - faux plafonds Société NAVELLIER pour un montant de 124 770,40 € T.T.C.
Lot n° 8	Menuiserie intérieure Société ARTBOIS pour un montant de 296 872,32 € T.T.C. (base + option)
Lot n° 9	Revêtement sol souple-Carrelage Société PLAMURSOL pour un montant de 60 494,45 € T.T.C.
Lot n° 10	Peinture Société EPRM pour un montant de 77 845,01 € T.T.C.
Lot n° 11	Plomberie-Sanitaire-Chauffage-Ventilation Société ANVOLIA pour un montant de 278 511,26 € T.T.C.
Lot n° 12	Electricité Courants Forts-Courants Faible Société SAB pour un montant de 142 584,75 € T.T.C. (offre variante)
Lot n° 13	Cuisine Société TECHNI-CUISINE AQUITAINE pour un montant de 50 314,52 € T.T.C.

Lot n° 14 Aménagements extérieurs et paysagers Faute de réponse, ce lot sera relancé.

Lot n° 15 Ascenseur

Société KONE pour un montant de 28 464,80 € T.T.C.

En conqéquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer :

- les marchés avec les sociétés précitées en application des articles 33, 40, 57 à 59 du Code des Marchés Publics,
- l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre n° M080480 sans incidence financière, engageant le concepteur sur le coût des travaux résultant de la passation des marchés conformément à l'article 14 du CCAP.

La dépense qui s'élève à la somme de 2 605 124,56 € T.T.C. sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 64, article 2313.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 19 juillet 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE